



## **Charte de la Bibliothèque de l'Université de Genève**

La Bibliothèque de l'Université de Genève est l'une des grandes bibliothèques universitaires de Suisse. Elle collabore étroitement avec les bibliothèques scientifiques et des organisations professionnelles sur le plan régional, national et international, afin notamment de mutualiser des ressources ou des infrastructures et d'accroître l'éventail et l'expertise des services qu'elle dispense à son public.

De par son engagement, son positionnement et sa visibilité, elle contribue au rayonnement de l'Université de Genève.

### **Mission**

La Bibliothèque de l'Université a pour mission d'offrir un éventail complet de ressources et de services documentaires à la communauté universitaire et à la cité en réponse à leurs besoins en matière de recherche, d'enseignement et d'étude.

Elle axe son développement autour des domaines d'enseignement et de recherche ainsi que des pôles d'excellence et des domaines d'expertise de l'Université, favorisant ainsi le partage des savoirs et l'accès à l'information virtuelle ou physique. Ses principes d'action, consignés dans une politique documentaire formalisée validée par le Rectorat, font l'objet d'une directive institutionnelle.

La Bibliothèque de l'Université propose une large gamme de services qui s'adapte aux pratiques évolutives de ses usagers comme aux besoins propres des disciplines, tout en visant à la cohérence de ses fonds documentaires.

Elle se construit dans une logique de complémentarité entre des services offerts à distance et ceux proposés sur ses sites. Elle entend offrir à chacun de ses usagers le soutien nécessaire à la réussite de ses études, de son enseignement ou de ses recherches scientifiques, professionnelles et personnelles.

La Bibliothèque de l'Université participe à la conservation des documents issus de l'enseignement et de la recherche scientifique des membres de l'Université. Elle valorise ces ressources en tant que capital scientifique de l'Université en les diffusant et les rendant accessibles par le biais notamment de son Archive ouverte.

### **Vision**

La Bibliothèque de l'Université favorise la diffusion des savoirs, le partage des connaissances et promeut l'accès libre à la documentation scientifique.

Elle tire parti des progrès rapides des technologies de communication pour offrir un accès démultiplié aux ressources d'information, quelles que soient leurs modalités d'accès et d'exploitation.

La Bibliothèque de l'Université constitue à la fois un lieu d'étude, de travail et de vie qui favorise la réussite des étudiant-e-s. Ils et elles doivent y trouver un ensemble organisé de ressources documentaires totalement intégrées dans leur environnement numérique, ainsi qu'un ensemble de services qui les aide à rechercher, exploiter, critiquer et produire à leur tour de l'information de qualité.

Les spécialistes de la Bibliothèque de l'Université apportent à l'enseignement et à la recherche leurs compétences dans le domaine du traitement et de la mise à disposition de l'information scientifique sous toutes ses formes.

Ils ou elles accompagnent les enseignants-e-s ainsi que les chercheurs et chercheuses dans leurs travaux de recherche d'information, de préparation de contenus pédagogiques, de publication, d'archivage et de diffusion des données.

La Bibliothèque de l'Université prend une part active aux projets régionaux et nationaux touchant à l'enseignement supérieur et à la recherche en développant et mettant en œuvre des solutions techniques et des savoir-faire innovants.

## Valeurs

La Bibliothèque de l'Université exerce ses activités dans le respect des différences et des droits fondamentaux d'opinion, et hors de toute contrainte politique ou idéologique.

Elle attache une importance majeure à la circulation de l'information qui garantit son unité d'esprit et d'action et favorise l'adhésion de tous ses collaborateurs et toutes ses collaboratrices à sa mission et aux objectifs définis. Elle place au premier plan le sens de l'accueil, le professionnalisme et la capacité d'adaptation.

La Bibliothèque de l'Université favorise la formation de ses collaborateurs et collaboratrices. Son personnel adapte régulièrement son savoir-faire professionnel pour répondre à l'évolution des sciences de l'information. Les professionnel-le-s de la Bibliothèque, immergé-e-s dans l'environnement académique, apportent une indispensable expertise métier dans l'élaboration et la conduite des enseignements et des projets de recherche.

Elle gère son budget inscrit dans les objectifs quadriennaux de l'Université en veillant à éviter les redondances. Elle s'applique à réévaluer régulièrement l'affectation de ses ressources à la lumière de l'évolution des attentes et des pratiques de ses usagers. Accordant une valeur essentielle à la coopération, elle s'engage dans des partenariats régionaux et nationaux afin d'acquérir l'information scientifique au plus juste coût.

## Structure et gouvernance

La Bibliothèque de l'Université est constituée de quatre sites principaux, Uni Arve, Uni Bastions, Uni CMU et Uni Mail, auxquels sont rattachées les collections documentaires de toutes les disciplines. Ces dernières sont identifiées et répertoriées.

Un service transversal de coordination (CODIS) garantit l'harmonisation des pratiques professionnelles et diffuse les procédures de travail communes. Il apporte un soutien logistique, informatique et méthodologique aux sites de la Bibliothèque de l'Université. Il contribue à la formalisation de politiques communes d'acquisition, de développement des collections et des services, et coordonne les projets transversaux liés aux documents et aux services au public. Il assure la coordination locale pour les bibliothèques genevoises rattachées au Réseau romand des bibliothèques (RERO). Il gère les archives administratives et académiques de l'Université.

Les sites et le CODIS forment la Bibliothèque de l'Université de Genève, rattachée structurellement à la Division de l'Information Scientifique de l'Université (DIS).

La Bibliothèque de l'Université gère ses relations avec les structures académiques de l'Université par l'intermédiaire d'instances :

- L'**instance universitaire** discute les grandes lignes d'évolution des collections et des services pour l'ensemble de la Bibliothèque de l'Université.
- Pour chacun des quatre sites, une **instance de site** traite des services et des collections ainsi que de l'équilibre entre les budgets alloués au site.
- L'**instance de discipline** gère les décisions opérationnelles pour une collection donnée et les services associés.

## Documents complémentaires

- Gouvernance de la Bibliothèque de l'Université de Genève
- [Organigramme général](#)
- Plan d'action stratégique de la Bibliothèque de l'UNIGE 2014-2017
- Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève
- Répertoire des collections documentaires de l'Université de Genève

Genève, 2014  
rév. Février 2016